



Conditions d'obtention du rsa

Par **benchekchouk**, le **12/08/2009** à **13:26**

Bonjour,

Je vais avoir 25 ans au mois de novembre et j'aurai voulu savoir si je pouvais bénéficier du RSA à partir du mois de novembre sachant que je ne perçois aucune ressource excepté une bourse sur critères sociaux d'un montant de 350 euros car je poursuis actuellement mes études au CNED.

Ma question est la suivante : est ce que j'ai le droit de percevoir le RSA et si oui quel serait le montant que je percevrai ?

Je vous remercie pour votre aide.

Par **batou**, le **12/08/2009** à **15:20**

Bonjour,

Pour bénéficier du RSA, il faut avoir 25 ans révolus ou alors être dans l'un des cas ci-dessous :

- * attendre un enfant,
- * ou avoir au moins un enfant ou une personne à charge âgé de moins de 25 ans présent au foyer.

D'autre part, le RSA ne s'adresse pas aux étudiants, aux élèves et aux stagiaires non

rémunérés sans enfant à charge, ni naissance attendue.

Si vous n'êtes dans ces situations, vous ne pourrez donc pas prétendre au rsa

Merçi